

RÉAPPROPRIATION DES 108 HEURES

AVEC LE SNUIPP-FSU ON CONTINUE !



Trop c'est trop ! C'est en partant de ce constat qui remonte des écoles que, dès la rentrée, le SNUipp/FSU a lancé le mot d'ordre de se réapproprier les 108 heures.

Le SNUipp/FSU 27 a ainsi proposé à chaque conseil des maîtres qu'il utilise en fonction des besoins locaux des élèves et des équipes pédagogiques les heures d'APC comme il le souhaitait, sans faire remonter les tableaux aux IEN.

A l'occasion de la CAPD du 10 septembre, le SNUipp/FSU 27 est réintervenue en ce sens dans sa déclaration préalable.

En réponse, le DASEN a précisé que, conscient de l'accumulation des choses qui étaient mises dans ces 108 heures, il proposait la tenue d'un groupe de travail sur ce sujet.

C'est une première victoire obtenue par l'intervention seule du SNUipp/FSU 27 !

Lors de ce groupe de travail, qui se tiendra le 9 octobre à 9h30, le SNUipp/FSU défendra les propositions qu'il a déjà mises en avant :

- Pleine reconnaissance de la professionnalité des enseignant(e)
- Choix par le conseil des maîtres, de l'organisation qui lui semble la plus utile des heures d'APC
- Non-remontée des tableaux demandés par les IEN sur les 108 h.

En attendant les décisions qui pourraient être prises à l'issue du groupe de travail, le SNUipp/FSU 27 vous propose :

- de ne rien renvoyer aux IEN
- d'élaborer à l'occasion d'un conseil des maîtres, vos suggestions sur l'utilisation des heures d'APC qui vous semblent pertinentes pour votre école.

Transmettez-nous vos idées, elles nous permettront de peser dans les discussions lors du groupe de travail : « pour nous, les 60 heures d'APC ce devrait être.... ».